

dont la langue maternelle est devenue langue officielle depuis l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais aussi des autres groupes, les indigènes et les personnes d'une autre race qui ont émigré au Canada et qui ont contribué largement, surtout dans l'Ouest du pays, au développement et au progrès évidents du pays. Il faudrait y trouver plus qu'une mention symbolique comme en fait le présent bill. Un tel témoignage aurait grandement atténué la colère, l'hostilité et l'inquiétude qui ont surgi dans l'esprit de bon nombre de gens d'origine autre que française ou anglaise, surtout dans l'Ouest du pays.

Avant le remaniement de la carte électorale, les quelque 90,000 habitants de ma circonscription se répartissaient comme il suit: de 18,000 à 20,000 dont les ancêtres étaient venus du Québec plus de 60 ans plus tôt; 20,000 peut-être, d'origine mêlée, venus de l'Est de l'Europe; de 8,000 à 10,000 d'origine indienne ou métisse; et le reste de diverses nationalités. Ces gens ont grandi ensemble et ont collaboré à la découverte, au défrichage et à la mise en valeur d'une nouvelle contrée. Les gens venus du Québec et ceux qui se sont joints à eux acceptent très facilement de vivre dans un milieu d'expression anglaise. Leurs enfants acceptent l'anglais comme langue de la province d'adoption, il leur est aussi possible de conserver et de pratiquer leur langue, leur culture et leur art d'origine. C'est pourquoi dans un pays neuf, un pays de pionniers, nous avons partagé cette expérience, nous avons appris à nous comprendre et nous avons évolué ensemble. Les français parlent français, les autres l'anglais. Tous vivent en paix.

• (3.50 p.m.)

A mon avis, le gouvernement a lamentablement omis de tenir compte de la situation dans l'Ouest du Canada, région où, parlons net, règnent beaucoup de malentendus et où le projet de loi n'a guère soulevé d'enthousiasme. A cet égard, le gouvernement porte une énorme responsabilité.

Cependant, après avoir dit tout cela, il ne peut y avoir aucun doute quant à la manière dont je dois voter, maintenant que le bill est entraîné dans l'engrenage de la machine à fabriquer les lois. A mon avis, si ce bill était rejeté, on verrait s'aggraver la désunion, la disharmonie, et diminuer considérablement pour notre pays la chance de fournir, pour la première fois à ses habitants, l'occasion de vivre ensemble dans la paix et dans la compréhension mutuelle, quelles que soient leur culture, leur langue et leur race.

Hormis certains pays d'Asie, le français, l'anglais et les langues slaves sont parlées dans d'immenses régions du monde entier. Compte tenu du fait qu'ici, au Canada, le français et l'anglais sont des langues officielles et que les langues slaves sont conservées et parlées dans beaucoup de nos régions, nous avons une chance prodigieuse de jouer un rôle dans un projet que j'aimerais concevoir comme l'union définitive des diverses parties du monde.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai eu le privilège d'assister à Strasbourg, aux réunions de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, composé de 18 nations, y compris la plupart des pays du Marché commun, certains des pays de l'AELE et des pays indépendants de ces deux organismes. Je répète qu'il s'agit d'une assemblée consultative. Elle ne prend pas de décisions. Mais nous avons constaté avec intérêt, une fois là-bas, que les langues officielles de l'Assemblée consultative étaient le français et l'anglais. La délégation du Canada a pu ainsi s'adapter au caractère des réunions et y participer d'une manière efficace et excellente. J'espère que le gouvernement fédéral prendra ses responsabilités pour faire davantage qu'il n'a fait, et plus que ne le propose la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, non seulement pour préserver les droits du troisième groupe ethnique du Canada, mais aussi pour améliorer ses perspectives culturelles et linguistiques.

Je termine en remarquant, monsieur l'Orateur, que si nous ne pouvons pas apprendre, au Canada, à vivre ensemble dans l'amitié, la paix et la compréhension, quel espoir y a-t-il pour le reste du monde? C'est pourquoi, malgré les doutes que nourrissent certains députés, je leur demande instamment de considérer les avantages globaux et accrus qui résulteront du maintien de l'unité de notre pays et de vaincre leur répugnance, comme je l'ai fait moi-même, pour exprimer leur approbation en votant en faveur de cette mesure.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, ne voyant aucune espèce d'objection au projet de loi sur les langues officielles, je l'appuie sans restriction, même si—malgré l'ambition de ce projet pour l'avenir—cela ne touche en rien le véritable problème de l'unité du pays.

Je ne vois aucune objection à ce qu'on adopte ce projet de loi sur les langues officielles. Le problème que nous avons à régler le sera par les provinces elles-mêmes.

Monsieur l'Orateur, je voudrais, en participant à ce débat, parler de ce véritable problème qui nous confronte et qui n'est, comme